



## NAUTISME & YACHTS

# Élévateur à yacht : Marseille s'invite à La Ciotat

La Ciotat veut se doter d'un élévateur de 4 000 tonnes pour les grands yachts mais une partie de la filière préfère pousser Marseille.

**L**a Semidep, la société publique qui gère les infrastructures des chantiers de La Ciotat, s'est donné jusqu'au 16 février pour ouvrir les offres des candidats à la construction d'un élévateur de 4 000 tonnes destiné à mettre à sec des yachts de plus de 80 mètres. Un projet estimé entre 60 et 80 millions d'euros, apportés par le public et le privé.

Une offre surprise, si l'on peut dire, est venue s'inviter au dossier avec un courrier, révélé par *le marin.fr*, adressé le 22 janvier au président de la région Paca, Renaud Muselier, par une partie de la filière yachting.

Les présidents du cluster Riviera yachting network, des associations de marins (Gepy et PYA) et de trois chantiers (Monaco marine, IMS marine et Other Angle yachting), soutenus dans un courrier séparé par le président du Club de la croisière Marseille-Provence, « affirment (leur) intérêt absolu pour une possible implantation d'un ascenseur à bateaux de très

**grande capacité (5 000 tonnes) à Marseille ».**

En toile de fond : l'arrivée en force à La Ciotat de l'espagnol MB92, lui-même à capitaux turcs, propriétaire de l'un des deux grands chantiers, Compositeworks, et gestionnaire de la forme de radoub. « **Monaco marine, l'autre grand chantier de La Ciotat, se sent désormais marginalisé** », glisse un bon connaisseur. Le groupe a d'ailleurs choisi Marseille pour deux postes d'entretien à flot sur la digue du large.

**« Nos entreprises n'ont pas été écoutées »**

Pour les signataires, « **les projets (NDLR : de La Ciotat) dont nous avons eu connaissance n'ont en rien tenu compte de nos ambitions et de manière délibérée nos entreprises n'ont pas été écoutées ni même entendues ou consultées** ».

Pour le directeur de la Semidep, « **le point commun de ces signataires est de ne jamais avoir dé-**



Les chantiers de La Ciotat veulent se doter d'un ascenseur à grands yachts, pour un marché également convoité par Marseille.

**montré leur capacité à faire la réparation de grands yachts de plus de 80 mètres** ». Jean-Yves Saussol estime « **faire le jeu de l'économie de marché : nous lançons un appel à la concurrence et les opérateurs se positionnent. Tous les signataires sont les bienvenus à La Ciotat, nous verrons qui est en mesure de déposer un dossier** ».

La présidente du grand port maritime de Marseille Christine Cabau Woehrel se dit « **intéressée par le développement de la réparation navale sur le port** » mais ajoute que, en vertu de la loi de réforme portuaire, son établissement ne pourra pas lui-même « **investir dans un élévateur** ».

Thibaud TEILLARD